







L'intersyndicale de Fontenay-le-Comte appelle la population, les travailleurs des entreprises du privé et du public à se rassembler pour soutenir les salariés de Trouillet :

# le mardi 13 juin à 17 H devant la sous-préfecture de Fontenay.

### Trouillet, une situation explosive!

- 2012 : la SAMRO emploie 292 salariés.
- Janvier 2013, rachat par Trouillet: 162 salariés.
- Aujourd'hui : 95 salariés.

#### Des salaires en berne!

- Perte de 200 Euro/mois, pour tous les salariés, dus à la suppression des horaires décalés et des primes de poste.
- Gel des salaires depuis 2013.
- 35 salariés, très qualifiés, avec beaucoup d'ancienneté, ont vu leur salaire rattrapé par le SMIC !

## Des conditions de travail plus que déplorables!

- 17 % d'arrêts maladie, d'accidents de travail, de maladies professionnelles.
- Cinq salariés déclarés inaptes par la médecine du travail, certains depuis le 3 mars :
  aucun revenu, aucun reclassement!

## Une décision des prud'hommes non respectée!

 L'employeur condamné refuse de payer 408 euros/22 salariés, somme fixée par le conseil des prudhommes, depuis début mars.

L'intersyndicale exige que l'Etat, ses représentants, et les élus locaux obligent TROUILLET à respecter les droits des salariés.

Tous à la sous-préfecture, le 13 juin !